

Enquête sur la prévention des risques au sein des entreprises du BTP : la culture prévention progresse

Alors que le plan @Horizon2025 définissant les priorités stratégiques de l'OPPBTP sur les cinq dernières années touche à sa fin, l'Organisme a réalisé avec l'institut Viavoice une nouvelle enquête¹ nationale croisant le regard des dirigeants et des compagnons du BTP. Objectif : mesurer l'évolution de la culture prévention depuis 2020. Les résultats révèlent une progression encourageante : les entreprises sont plus exigeantes, les compagnons largement impliqués, et la prévention mieux intégrée dans l'organisation. Néanmoins, des disparités demeurent, en particulier pour les TPE, qui peinent à gérer seules la prévention. De même, si l'OPPBTP est de plus en plus identifié comme un véritable partenaire, l'écosystème de la prévention reste méconnu des TPE et PME, qui, à l'inverse des grandes entreprises, fonctionnent par clés d'entrée, via un interlocuteur direct ou en fonction d'un besoin spécifique. Riche d'enseignements, l'enquête met ainsi en évidence le chemin parcouru par les entreprises mais également des pistes de réflexion pour continuer à faire avancer la prévention.

La prévention de mieux en mieux intégrée

L'étude révèle une évolution notable dans la manière dont la prévention des risques est perçue et mise en œuvre au sein des entreprises du BTP. En effet, **94 % des compagnons se sentent concernés** par le sujet de la prévention, et 59 % estiment que le sujet concerne autant les chefs d'entreprise, de chantiers que les compagnons.

Les actions mises en œuvre sont globalement comprises et jugées utiles, en particulier par les compagnons :

- ✓ 88 % des compagnons et 76 % des dirigeants pensent que les actions de prévention sont adaptées et utiles à l'entreprise.
- ✓ 87 % des compagnons et 60 % des dirigeants pensent que celles-ci sont faciles à mettre en place.
- ✓ 75 % des compagnons et 60 % des dirigeants estiment que les actions de prévention permettent à l'entreprise d'être plus performante.

La mise en place du Document Unique, effective dans 8 entreprises sur 10 – un taux stable depuis 2016 – ainsi que la progression dans la mise en place du plan d'action associé (64% ; + 15 points vs 2020) et son actualisation (41 % ; + 8 points vs 2020) témoignent de cette dynamique positive, même si 79 % des entreprises déclarent le réaliser avant tout pour se conformer à la réglementation.

¹ Enquête dirigeants réalisée par téléphone du 28 janvier au 19 février 2025, auprès de 1 100 entreprises pour le volet quantitatif et 30 entreprises pour le volet qualitatif. Enquête compagnons réalisée du 7 au 19 mai 2025, auprès d'un échantillon de 300 employés du BTP travaillant sur des chantiers. Deux focus groupes complémentaires de deux heures ont été réalisés les 12 et 14 mai 2025 auprès de 18 compagnons du BTP représentant divers secteurs d'activités, tailles d'entreprise et âges.

Des difficultés persistantes pour les TPE

Si les grandes entreprises ont largement intégré la prévention dans leur fonctionnement, **cela est moins le cas pour les TPE.**

- ✓ **Si 97 % des entreprises de 50 salariés et plus estiment que les actions de prévention sont adaptées et utiles** à leur entreprise, le chiffre descend à **75 % pour les entreprises de 1 à 9 salariés.**
- ✓ **Le lien entre prévention et performance se fait également plus difficilement pour les TPE : 56 %** pour les entreprises de 1 à 9 entreprises, contre 88 % pour les entreprises de 50 salariés et plus.
- ✓ Ces disparités se manifestent notamment dans la réalisation du DU : 78 % des entreprises de moins de 10 salariés l'ont réalisé, contre 100 % des entreprises de plus de 50 salariés interrogées.

Le volet qualitatif confirme ces écarts : dans les TPE, la prévention reste souvent gérée « au coup par coup », dépendant surtout de la volonté du dirigeant. À l'inverse, dans les grandes entreprises, la prévention est « institutionnalisée », avec des fonctions dédiées, des protocoles complets et des bonnes pratiques largement partagées.

Les limites de la prévention : un décalage entre théorie et réalité

Si la culture de la prévention progresse, l'étude révèle aussi des limites persistantes, en particulier du côté des compagnons. Beaucoup ressentent un **décalage entre les règles et la réalité des chantiers** : normes difficiles à appliquer dans des conditions contraignantes (espaces réduits, mauvaise aération), équipements jugés inconfortables ou inadaptés, recours à une main-d'œuvre intérimaire parfois éloignée du cadre réglementaire.

Les formats de sensibilisation sont eux aussi jugés insuffisamment adaptés : trop théoriques, répétitifs, parfois infantilisants, et souvent conçus pour les dirigeants plutôt que pour les salariés. Les compagnons expriment le besoin de **supports simples et concrets**, pour mieux réagir face aux situations imprévues ou non conformes.

Enfin, la question du port des EPI illustre ces difficultés : seuls **6 compagnons sur 10** déclarent les porter systématiquement. Quand ils ne les portent pas, **53 % les trouvent gênants, 39 % les jugent non nécessaires en continu, et 25 % reconnaissent les oublier.**

L'OPPBTP, un partenaire clé pour les entreprises

L'OPPBTP a connu une **amélioration significative de sa notoriété**, devenant un véritable partenaire pour la prévention des risques dans le secteur du BTP.

- ✓ **Le pourcentage de dirigeants connaissant l'OPPBTP a bondi de 14 points en cinq ans, atteignant 92 % en 2025.** C'est d'ailleurs la première source d'information citée par les entreprises pour obtenir des réponses en matière de prévention (37 %), devant les syndicats professionnels (35 %), les recherches internet (19 %) et les services de santé (14 %).
- ✓ **L'organisme bénéficie d'une bonne image**, qui s'améliore encore auprès de ceux qui le connaissent. En effet, 78 % des dirigeants interrogées et 75 % des

compagnons estiment que l'OPPBTP propose des solutions adaptées pour développer la prévention des risques (+ 6pts par rapport à 2020). De plus, 77 % des dirigeants et 78 % des compagnons pensent que l'Organisme comprend bien les problématiques de prévention des entreprises du secteur (+ 7pts par rapport à 2020).

- ✓ Cette notoriété croissante est notamment portée par les différentes campagnes thématiques menées : **78 % des dirigeants et 71 % des compagnons se souviennent d'au moins une campagne** menée par l'OPPBTP au cours des cinq dernières années.
- ✓ **La majorité juge qu'elles ont contribué à renforcer la prise de conscience** (70 % des dirigeants et 79 % des compagnons) et **à déclencher des actions concrètes** dans les entreprises (59 % des dirigeants et 75 % des compagnons).

Des leviers à activer pour continuer à progresser

Par ailleurs, l'étude met en lumière plusieurs enjeux et pistes d'actions pour poursuivre la dynamique de prévention et répondre aux défis futurs du secteur du BTP, qui permettront de guider le prochain plan stratégique de l'Organisme :

- ✓ **Soutenir d'avantage les TPE** : Bien que conscientes de l'importance de la prévention, celles-ci restent à l'écart de l'écosystème global de la prévention. L'enquête souligne que **seuls 31 % des entreprises de 1 à 9 salariés privilégient l'OPPBTP comme premier interlocuteur en matière de prévention**, contre 83 % pour les entreprises de plus de 50 salariés. Elles ont également souvent du mal à accéder aux informations pertinentes. L'OPPBTP envisage donc de mettre en place une campagne d'information plus ciblée, en particulier via des supports pédagogiques et simplifiés.
- ✓ **Mixer les formats de communication** : Les entreprises n'ont pas toutes les mêmes besoins en termes de formats de prévention. L'OPPBTP entend donc proposer une offre diversifiée : des vidéos simples, des affiches pour les ateliers et des modules interactifs sur les réseaux sociaux pour toucher les plus jeunes.
- ✓ **Fédérer autour de la prévention** : Les dirigeants de petites entreprises expriment des difficultés à faire adhérer leurs équipes aux bonnes pratiques de sécurité. Pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux, l'OPPBTP peut fournir des outils collaboratifs comme des applications ou des livrets d'accueil, permettant aux salariés de participer activement à la gestion des risques.
- ✓ **Rendre la prévention attractive** : Le secteur du BTP peine à recruter, notamment en raison des conditions de travail souvent difficiles. L'OPPBTP peut s'engager auprès des entreprises pour mettre en avant la prévention comme un levier de recrutement, en valorisant la sécurité, le bien-être au travail et la formation continue, afin de séduire une nouvelle génération soucieuse de ses conditions de travail.

« Cette nouvelle enquête met en évidence des avancées notables dans la prise en compte de la prévention des risques professionnels dans le BTP. Toutefois, l'un des grands défis majeurs pour l'OPPBTP reste de parvenir à toucher les TPE, dont une part est encore peu engagée en prévention. Ces résultats vont nous aider à affiner notre futur plan stratégique, qui démarrera dès l'année prochaine. Nous allons tenir compte de leurs préoccupations et de leurs attentes pour leur apporter le meilleur accompagnement possible et remplir ensemble notre objectif commun : réduire les accidents du travail. » commente Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 13 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 06 15 09 17 41
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Pauline Lardy • 01 46 09 26 54
Pauline.lardy@oppbtp.fr